

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 2 juin 2003, à 20:00 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Messieurs les Conseillers Richard Bélanger, Serge Jacques, Steve Plante, Pierre Tardif et Jacques Bolduc, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

98-2003

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la séance régulière soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

99-2003

ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du 5 mai 2003 soit adopté tel que présenté en faisant une modification à la résolution numéro 95-2003, tel qu'écrit par Monsieur Serge Jacques :

« de former un comité ayant pour mandat de trouver des formules complémentaires au système déjà en place afin, de rendre plus détaillés les dépenses et les travaux effectués dans la Municipalité. Ceci afin de pouvoir analyser plus objectivement les données et de prendre des décisions plus éclairées. »

ADOPTÉ

100-2003

AUTORISATION POUR CIRCULER EN SENS INVERSE - RUE BERTRAND

ATTENDU la demande des Festivités Western de Saint-Victor Beauce Inc. pour avoir l'autorisation de circuler en sens inverse dans la Rue Bertrand, lors de la parade qui aura lieu dimanche, le 20 juillet 2003.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser les Festivités Western de Saint-Victor de Beauce Inc. à circuler en sens inverse dans la Rue Bertrand, lors de la parade qui aura lieu dimanche, le 20 juillet 2003.

ADOPTÉ

101-2003

DEMANDE DES FESTIVITÉS WESTERN - SIGNALISATION

ATTENDU la demande des Festivités Western de Saint-Victor Beauce Inc. pour avoir des sens uniques et interdictions de stationner dans certaines rues du village et une permission spéciale pour l'installation de kiosques dans une partie de la rue Ambroise.

ATTENDU que cette demande sera effectuée lors de la semaine d'activités c'est-à-dire, du 15 au 20 juillet 2003.

Proposé par Monsieur Sylvain Vachon,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor donne l'autorisation aux Festivités Western de barrer une partie de la rue Ambroise et d'installer des sens uniques ainsi que des interdictions de stationnement dans les rues Ambroise, rue Cliche et rue de l'Anse, durant la semaine du 15 juillet au 20 juillet 2003. Les résidents de la rue Ambroise devront avoir une identification pour pouvoir circuler librement à leur résidence.

ADOPTÉ

102-2003

POMPIERS SAINT-VICTOR - SOUPER BÉNÉFICE

ATTENDU la lettre d'invitation des Pompiers à leur souper bénéfique et demandant de l'aide financière pour leurs fonds d'urgences.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Pierre Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de verser la somme de 300,00 \$ au Comité des Pompiers de Saint-Victor en guise de contribution à leurs fonds d'urgences.

ADOPTÉ

103-2003

RÉSOLUTION D'INTENTION D'ADHÉRER À LA MMQ

ATTENDU QUE plusieurs municipalités ont présenté au Ministre des Affaires municipales et de la Métropole un dossier en vue de constituer une mutuelle d'assurance des municipalités - La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) (ci-après « La Mutuelle » - une personne morale dont l'objet est de pratiquer l'assurance de dommages exclusivement pour les municipalités qui en sont membres ainsi que leurs organismes mandataires.

ATTENDU QUE la Fédération Québécoise des Municipalités a retenu les services de cabinets spécialisés en assurance, en actuariat et en comptabilité afin d'entreprendre toutes les démarches nécessaires en vue de monter un dossier d'envergure qui est de nature à satisfaire les besoins en assurance des municipalités.

ATTENDU QUE la Mutuelle fera de ses membres les propriétaires de leur propre compagnie d'assurance et leur permettra d'obtenir une indépendance relative face aux assureurs commerciaux.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Victor juge que ce projet de mutualité présente une solution à la gestion des ses risques qui s'avère moins coûteuse à moyen terme que la solution du recours au marché actuel et qu'il y a lieu d'y participer à l'expiration des contrats d'assurances actuellement en vigueur.

Proposé par Monsieur Sylvain Vachon,
Secondé par Monsieur Serge Jacques,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor donne son appui à la constitution de la Mutuelle et déclare qu'elle a l'intention d'en devenir membre et de transiger ses affaires d'assurance avec cette Mutuelle à des conditions comparables aux conditions de l'année en cours.

ADOPTÉ

104-2003

DEMANDE DE MICHEL PLANTE - POSE D'UN PUISARD

ATTENDU la demande de Monsieur Michel Plante, 206 rue Principale Saint-Victor, pour avoir un puisard sur le coin des rues St-Joseph et Principale.

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Sylvain Vachon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser l'inspecteur municipal, Monsieur Léo-Guy Jacques, à faire l'installation d'un puisard chez Monsieur Michel Plante, 206 rue Principale Saint-Victor, c'est-à-dire sur le coin des rues St-Joseph et Principale. Ce puisard devra être posé selon les normes du Ministère des Transports.

ADOPTÉ

105-2003

BAR CHEZ JESSIE - DEMANDE DES POMPIERS

ATTENDU la demande du Bar Chez Jessie, par Madame Diane Lagueux, pour avoir les pompiers dimanche le 13 juillet 2003.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal autorise les Pompiers de Saint-Victor à assurer le bon fonctionnement durant la journée du 13 juillet 2002, lors de la course de démolition. Tous les frais encourus devront être payés par Bar Chez Jessie, représenté par Madame Diane Lagueux, 231 Rue Principale Saint-Victor. Le nettoyage devra être fait 24 heures après la course de démolition, soit tout ce qui a rapport à cette course. De plus, Madame Lagueux devra s'entendre avec les résidents de la Rue Bertrand pour la circulation.

ADOPTÉ

106-2003

DÉMISSION DE MONSIEUR PAUL POULIN

ATTENDU la lettre de démission de Monsieur Paul Poulin comme employé de la Municipalité de Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,
Secondé par Monsieur Sylvain Vachon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor accepte la démission de Monsieur Paul Poulin et le remercie pour ses 21 années de services au sein de la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉ

107-2003

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

ATTENDU le refus du Ministère des Transports du Québec pour faire l'installation d'un feu de circulation Route 109 et Rue Commerciale.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que vu le refus de faire l'installation d'un feu de circulation Route 108 et Rue Commerciale, il est alors convenu de demander au Ministre des Transports du Québec de bien vouloir poser un arrêt obligatoire sur la Route 108 où il y a déjà un feu clignotant. De plus, le Conseil Municipal aimerait avoir des explications pour savoir comment le Ministère procède pour faire une étude pour avoir un feu de circulation.

ADOPTÉ

108-2003

DEMANDE D'APPUI - MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE

ATTENDU la demande d'appui de la Municipalité de La Guadeloupe pour que le Ministère des Transports procède sans délai à la réfection de la Route 108.

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Victor a déjà fait une demande pour la réfection de la Route 108, selon sa résolution numéro 178-2001 et 42-2003.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Serge Jacques,

Et résolu que la Municipalité de Saint-Victor appuie la demande de la Municipalité de La Guadeloupe de procéder sans délai à la réfection de la Route 108 de la Municipalité de Saint-Évariste jusqu'à celle de Beauceville inclusivement.

ADOPTÉ

109-2003

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES

ATTENDU la demande d'aide financière par la Société Canadienne de la Sclérose en plaques.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 50,00 \$ en guise d'aide financière à la Société Canadienne de la Sclérose en plaques.

ADOPTÉ

110-2003

PÉTITION POUR ARRÊT OBLIGATOIRE RUE COMMERCIALE ET DUVAL

ATTENDU la pétition reçue d'un groupe de gens pour avoir un arrêt obligatoire sur la Rue Commerciale coin Duval.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à la l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor ne posera pas d'arrêt obligatoire, sur la Rue Commerciale à la hauteur du Boul. Duval, après avoir eu des renseignements du Ministère des Transports. Cependant, la Municipalité posera des enseignes : « Attention à nos enfants ».

ADOPTÉ

111-2003

DEMANDE D'INFORMATION - TERRAIN INDUSTRIEL

ATTENDU la demande de la Corporation de développement pour avoir de l'information sur des terrains industriels en zones blanches.

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater le Secrétaire-Trésorier à fournir des plans de la Municipalité en zone blanche et/ou industrielle à la Corporation de Développement Industriel de Saint-Victor.

ADOPTÉ

112-2003

ACCEPTATION DE LA SOUMISSION - ACHAT DE RÉTROCHARGEUSE AVEC BALAI HYDRAULIQUE RAMASSEUR

Proposé par Monsieur Sylvain Vachon,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'accepter la soumission de Wajax pour l'achat d'une rétrochargeuse et d'un balai ramasseur au prix de 127 180,00 \$ taxes en sus.

ADOPTÉ

113-2003

PROJET DE SUBDIVISION - 9052-0719 QUEBEC INC.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le conseil Municipal approuve le plan de cadastre d'une partie des lots 168 et 169 pour créer les lots 168-1 et 169-1 du cadastre de la Paroisse de Saint-Victor-de-Tring préparé par l'arpenteur géomètre Richard Poulin, le 6 mai 2003, sous le numéro 9604 de ses minutes. Le Secrétaire-trésorier est autorisé à signer tous les documents.

ADOPTÉ

114-2003

PRÉSENTATION FONDS DE LA RURALITÉ

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,
Secondé par Monsieur Sylvain Vachon,
Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, de mandater le Maire, Monsieur Jean-Paul
Bernard, et le Secrétaire-trésorier, Monsieur Marc
Bélanger, à déposer une demande au Fonds de la
Ruralité.

ADOPTÉ

115-2003

**ACCEPTATION SUBVENTION - MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES
COMMUNICATIONS**

ATTENDU l'offre faite, à la Municipalité de Saint-
Victor, pour avoir une subvention de l'ordre de 150 000
\$, ou le montant proposé par le Ministère, du Ministère
de la Culture et des Communications Direction de
Chaudière-Appalaches.

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,
Secondé par Monsieur Steve Plante,
Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor accepte
l'offre faite par le Ministère de la Culture et des
Communications, selon son enveloppe régionale, pour un
montant de 150 000 \$, ou le montant proposé par le
Ministère, dans le programme d'aide financière aux
équipements culturels et fonds d'interventions
régionales.

ADOPTÉ

116-2003

DEMANDE C.P.T.A.Q. - MARCEL BOLDUC

ATTENDU le projet de Monsieur Marcel Bolduc pour
aliénation et utilisation à une fin autre que
l'agriculture.

ATTENDU que le Maire et les Conseillers ont pris
connaissance de ce dossier.

ATTENDU que la présente demande est conforme en tous
points avec les règlements de la Municipalité de Saint-
Victor.

ATTENDU que le projet ne peut être situé ailleurs sur le territoire de la Municipalité.

Proposé par Monsieur Sylvain Vachon,
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor appuie la demande dans le dossier de Monsieur Marcel Bolduc et achemine le dossier à la Commission de Protection du Territoire et Activités Agricoles du Québec.

ADOPTÉ

117-2003

ACCEPTATION DE SOUMISSION - ÉVALUATION DES BORNES INCENDIE

ATTENDU l'offre de soumission par Monsieur Sylvain Poulin, chargé de projet en sécurité, pour évaluation des bornes incendie.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser Monsieur Sylvain Poulin à faire évaluer une quarantaine de bornes incendie de la Municipalité de Saint-Victor par LCS Canalisations au prix de 48,89 \$ taxes comprises.

ADOPTÉ

118-2003

DEMANDE D'APPUI - PROJET D'AMÉNAGEMENT COUR DE L'ÉCOLE LE TREMLIN

ATTENDU la demande de l'école Le Tremplin pour que la Municipalité de Saint-Victor appuie son projet d'aménagement de la cour de l'école Le Tremplin présenté au programme d'aide financière aux Fonds de la Ruralité.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Sylvain Vachon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor appuie la demande de l'école Le Tremplin dans son projet d'aménagement de la cour d'école Le Tremplin présenté au programme d'aide financière au Fonds de la Ruralité.

ADOPTÉ

Monsieur Pierre Tardif quitte son siège à 21:10 heures.

119-2003

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Sylvain Vachon,
Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que les comptes suivants soient approuvés et
adoptés pour paiement:

449	Vêtement profession	18,40	\$
450	Pitneyworks	285,94	\$
452	Hydro-Québec	1 250,68	\$
453	Ecl. Progrès/Beauce Nouvelle	142,63	\$
454	Bureautique Guy Drouin	125,75	\$
455	Telus	18,35	\$
456	Pitney Bowes Leasing	195,09	\$
465	CitiCapital financement tech.	2 250,12	\$
471	Hydro-Québec	33,97	\$
474	Cogéco Câble	25,70	\$
491	Hydro-Québec	3 544,82	\$
492	Telus Mobilité	232,68	\$
507	Cordonnerie Bureau	57,51	\$
508	Garage Irenée Groleau	32,05	\$
509	Excavations André Gosselin	6 146,31	\$
510	Telvic Mobilité	203,59	\$
511	Telus	34,45	\$
512	Ateliers F.L.P.H.	13,85	\$
513	Formiciel	67,54	\$
514	Pièces Universelle	7,87	\$
515	Roulements à Billes GM	14,67	\$
516	Téléphone St-Victor	714,84	\$
517	Supérieur Propane	65,34	\$
518	Sani-Gestion	937,45	\$
519	Alliance Coop	3 965,16	\$
520	Hercule Fortin Inc.	18,27	\$
521	Armand Lapointe Équipement	51,90	\$
522	Boivin et Gauvin	878,79	\$
523	Centre du Camion (Amiante)	7 984,24	\$
524	M.R.C. Robert-Cliche	7 859,44	\$
525	Garage Redmond	556,71	\$
526	Wajax	4 565,37	\$
527	Blanchette Vachon et Ass.	5 256,64	\$
528	L.P. Tanguay	100,40	\$
529	Biolab	787,80	\$
530	Gaétan Jacques Électrique	449,06	\$
531	Publication CCH	402,59	\$
532	Féd. Québécoise des Municipalités	16,68	\$
533	Les Clôtures J.-P.N. Inc.	2 357,79	\$
534	Produits Sanitech	61,94	\$
535	SM	248,36	\$
536	Bernard Paré	73,75	\$
537	DEBB	102,95	\$
538	Christian Roy	40,00	\$
539	Jacques Bolduc	15,00	\$
540	Sylvain Vachon	30,00	\$

ADOPTÉ

120-2003

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Monsieur Sylvain Vachon,

Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

JEAN-PAUL BERNARD

MARC BÉLANGER